



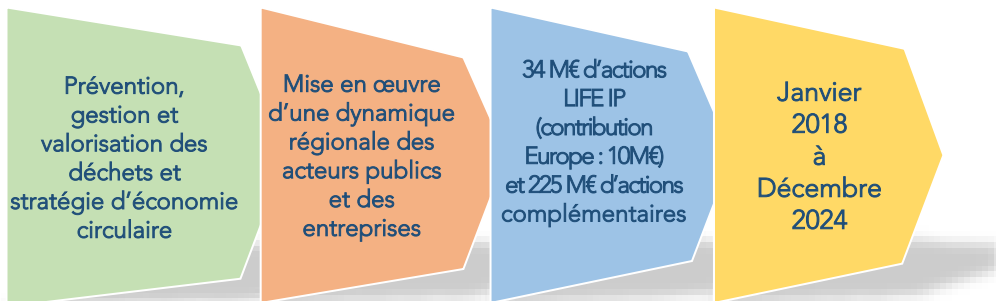
LE PROJET EUROPEEN LIFE IP SMART WASTE



LIFE Integrated Project 2016

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur porte le projet LIFE IP Smart Waste. Le projet a pour ambition d'**orienter la prévention et la gestion des déchets vers une économie circulaire innovante, durable et inclusive.**

LIFE-IP Smart Waste en résumé



Objectifs du projet

Le projet LIFE IP SMART WASTE vise à développer la dynamique territoriale pour mettre en œuvre et renforcer l'efficacité de la Planification Régionale de la Prévention et de la Gestion des Déchets.

Pour atteindre cet objectif, **cinq grands axes** seront développés :

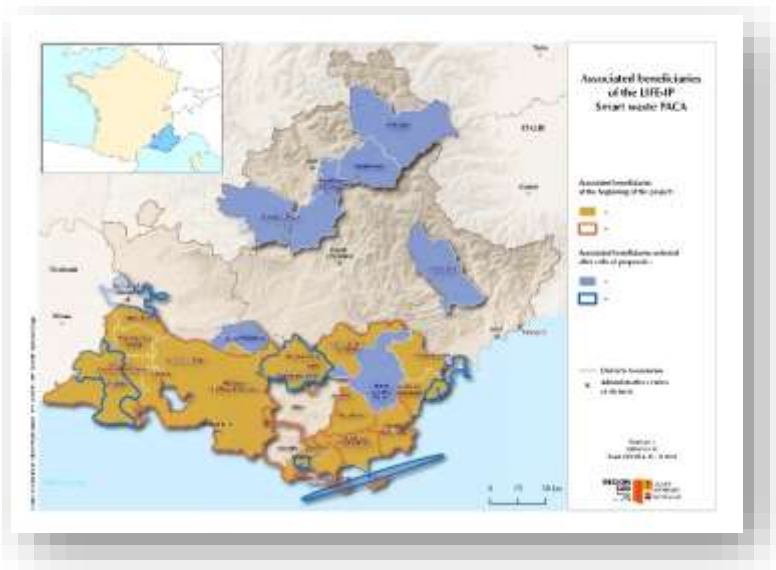
1. Soutenir l'innovation technique et sociale pour inscrire dans l'économie circulaire toutes les filières de collecte, traitement et recyclage des déchets ;
2. Renforcer et adapter les équipements pour améliorer le taux de valorisation des déchets (collecte, tri et traitement au niveau local) ;
3. Renforcer les compétences des personnes en charge des déchets dans les collectivités et les entreprises ;
4. Soutenir la mise en œuvre au niveau pertinent des solutions de prévention, de sensibilisation et d'information sur la bonne gestion des déchets ;
5. Favoriser les échanges et le partage des bonnes pratiques.

Résultats attendus

- Amélioration du taux de valorisation matière des déchets sur le territoire régional (augmenter de 29% à 65%)
- Développement d'une dynamique régionale pérenne en matière de prévention et de meilleure gestion des déchets
- Renforcement de la performance de l'action publique en matière de déchets

Partenaires

Outre la Région qui porte le projet, les partenaires co-financés par le programme européen LIFE, dits « bénéficiaires associés », sont dans un premier temps les collectivités territoriales en charge des déchets des Bouches-du-Rhône et du Var, puis dans un second temps ceux de la Région entière via un appel à projets (2019-2020).



D'autres partenaires sont étroitement associés au projet :

- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), qui porte la stratégie de l'Etat en matière de prévention et de gestion de déchets ;
- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), partenaire technique et co-financeur des actions du projet ;
- CITEO, co-financeur privé d'actions du projet pour la réduction, le tri et le recyclage des emballages.

Répliquabilité et transférabilité

La plupart des opérations intégrées au projet ont été pensées pour être reproduites ou transférées à d'autres collectivités, établissements scolaires ou entreprises.

La stratégie de répliquabilité s'appuie sur la valorisation des résultats des opérations mises en œuvre dans le Var et les Bouches-du-Rhône afin de les généraliser, par la suite, à d'autres acteurs en région en France et en Europe. Les actions de répliquabilité et de transférabilité sont axées sur les entreprises, l'éducation, la mise en réseau et la sensibilisation.

Gouvernance du projet

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur assure l'animation technique et financière du projet. Le mode de gouvernance vise à soutenir les acteurs locaux des déchets et à renforcer leurs compétences, en les familiarisant avec de nouveaux outils et méthodes et en adaptant leurs pratiques aux innovations en matière de tri, de recyclage et plus largement d'économie circulaire. La coordination entre les différents acteurs de la gestion des déchets est essentielle pour réussir la transition vers l'économie circulaire. Ainsi, la gouvernance du projet LIFE IP SMART WASTE comporte deux niveaux :

- **le comité de pilotage**, qui prend toutes les décisions liées au projet et aux actions financées par le programme LIFE, en liaison avec le comité de suivi ;
- **le comité de suivi**, qui perdurera après la clôture du projet (2024) pour poursuivre la dynamique régionale vers l'économie circulaire.

- CITEO
- Agence régionale Biodiversité Environnement (ARBE)
- Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire (ORDEC)
- 70 collectivités en charge de la prévention et de la gestion des déchets dans la région
- Cluster d'entreprises du secteur des déchets : Ea-écoentreprises, FNADE, NOVACHIM, FEDEREC
- Entreprises de collecte et de traitement des déchets
- Institutions consulaires
- Entreprises régionales dans le secteur de la valorisation des déchets
- Associations environnementales et conseils de développement (GERES, FNE, etc.)
- ACR+ (réseau européen des collectivités pour l'économie circulaire)
- Partenaires d'autres projets européens :
 - Ecowaste4food (Interreg Europe)
 - Urban Waste (Horizon 2020)
 - Inspire 4LIFE (LIFE)
 - Blue Island (Interreg Med)

Comité de pilotage

- Conseil Régional
- 30 partenaires associés
- ADEME
- DREAL
- CITEO



Le programme LIFE et le projet LIFE IP SMART WASTE

Le programme LIFE de la Commission Européenne, instrument unique de financement de l'Union européenne, est le plus approprié pour soutenir des projets qui mettent en œuvre les politiques européennes en matière d'environnement, de prévention et d'adaptation au changement climatique. La candidature du projet intégré LIFE IP Smart Waste a été validée au stade de la note de concept en décembre 2016. Une candidature complète a alors été élaborée et déposée en avril 2017 et acceptée en décembre 2017 par la Commission Européenne. Il s'agit du premier projet français « déchets » LIFE intégré retenu.

Mise en œuvre du projet

Le projet LIFE IP SMART WASTE a démarré formellement en janvier 2018. Au cours d'une première phase, une centaine d'opérations concrètes sont lancées par les partenaires, et l'équipe projet de la Région suit deux appels à projets visant d'autres bénéficiaires associés : des territoires exemplaires et des acteurs économiques. Des Journées de partage d'expérience à destination des élus (programme de visites visant à renforcer les connaissances et la coordination entre tous les acteurs du projet) sont prévues de 2019 à 2024 dans une perspective d'échange de bonnes pratiques et de montée en compétences des acteurs du secteur des déchets. Afin d'enrichir cette dynamique régionale, le projet met en œuvre 12 ateliers annuels autour de thématiques prioritaires à destination des décideurs et des techniciens.

Le cœur du projet se décline en **6 actions concrètes** formulées à partir des objectifs précédemment identifiés.

Action

1

Soutenir l'innovation technique et sociale pour inscrire dans l'économie circulaire toutes les filières de collecte, traitement et recyclage des déchets

14 opérations pour un budget de 2,6 M€, soit 7,6% du coût total du projet

Cette action vise principalement à mettre en œuvre des solutions innovantes en matière de prévention et de gestion des déchets afin d'améliorer les performances de valorisation régionales et d'engager une meilleure gestion des déchets.

Elle se traduit par la mise en place d'opérations innovantes en matière de valorisation, mais aussi par le lancement d'un appel à projets (2020) à destination des entreprises pour promouvoir des dispositifs innovants présentant un fort potentiel de reproductibilité.

Action
2

Renforcer et adapter les équipements pour améliorer le taux de valorisation des déchets (la collecte, le tri et le traitement des déchets au niveau local)

56 opérations pour un budget de 18,2 M€,
soit 53,5% du coût total du projet

Cette action a pour but de développer des équipements de collecte et de traitement des déchets favorisant un tri en amont des unités de traitement. Elle permet d'améliorer significativement les performances de valorisation pour plus de 40% de la population régionale sur la période 2018-2020. Sur le plan opérationnel, elle conduit à l'optimisation des performances des déchèteries, à la densification des colonnes de tri et au développement des sites de compostage collectif.

Action
3

Renforcer les compétences des personnes en charge des déchets

4 opérations pour un budget de 75 000 €
soit 0,2% du coût total du projet

Il s'agit d'une action transversale qui ambitionne d'accompagner l'évolution des métiers liés à la gestion des déchets comme levier d'amélioration des performances et de sensibilisation des ménages et des professionnels.

Action
4

Soutenir la mise en œuvre au niveau pertinent des solutions de prévention, d'information et de sensibilisation sur la bonne gestion des déchets

43 opérations pour un budget de 6,5 M€,
soit 19% du coût total du projet

Cette action vise à engager une forte mobilisation des populations et des élus, en faveur de la prévention, du réemploi, et du tri des déchets en les impliquant dans la réalisation de certaines opérations.

Concrètement, cela se traduit par l'élaboration et la mise en œuvre de Programmes Locaux de Prévention des déchets, le développement de nouvelles ressourceries, la mise en œuvre d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire, ou encore le renforcement des campagnes de sensibilisation via l'adaptation des outils et supports de communication.

Action
5

Identifier et coordonner entre les collectivités les outils techniques et financiers de prévention et de gestion des déchets

12 opérations pour un budget de 580 000€,
soit 1,7% du coût total du projet

Cette action a pour but d'évaluer la faisabilité de projets d'investissements concernant, par exemple, les centres de tri des emballages ménagers, la définition de stratégies de collecte (emballages, bio déchets...), la mise en œuvre de la redevance incitative... Les études aboutiront à des réalisations sur la période 2021-2023.

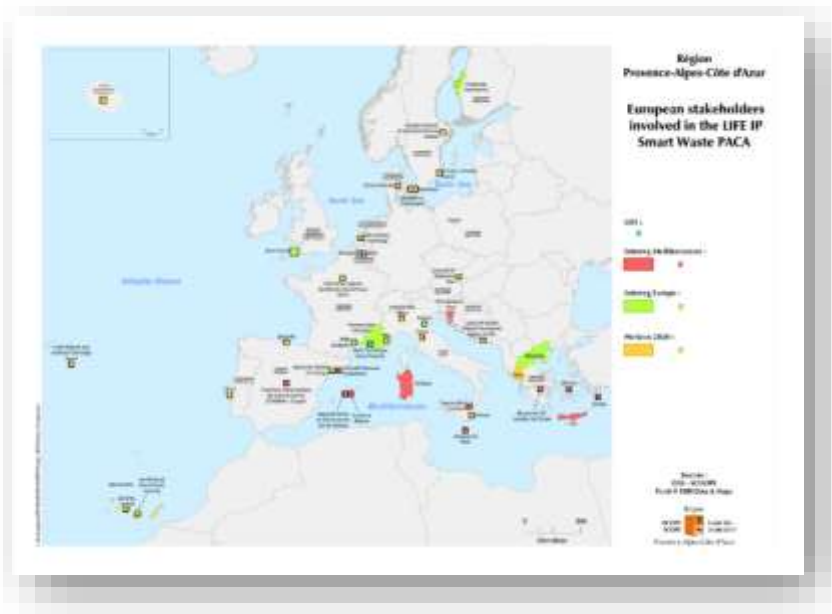
Favoriser les échanges et le partage des bonnes pratiques

11 opérations pour un budget de 2,2 M€,
soit 6,5% du coût total du projet

L'objectif principal de cette action est de pérenniser la dynamique d'animation impulsée par l'élaboration collaborative du projet **LIFE IP SMART WASTE** et la mise en œuvre de la Planification Régionale. Elle cherche donc à intégrer d'autres collectivités régionales exemplaires au projet, ou encore à valoriser et promouvoir des actions collaboratives entre les collectivités compétentes en matière de déchets et les communes. Cette action intègre l'organisation d'événements conjoints avec d'autres projets européens.

Evaluation du projet

Un plan de suivi (indicateurs techniques) a été élaboré et présenté fin 2018. Un bilan d'avancement est présenté en comités de pilotage et de suivi chaque année. A la fin de l'année de clôture du projet (2024), l'équipe projet et les partenaires communiqueront un rapport final d'évaluation.





Hôtel de Région – 27, place Jules-Guesde – 13481 cedex 20

maregionsud.fr



Arthur de CAZENOVE

Senior Supervisor

adecazenove@maregionsud.fr

Tel : + (33) 4 88 10 76 09 • 7 64 59 16 78

Guillaume EVRARD

Project Manager

gevrad@maregionsud.fr

Tel : + (33) 4 91 57 54 96

Marine ABADIE

Administrative and Financial Manager

mabadie@maregionsud.fr

Tel : +(33) 4 91 57 55 74

Nathalie VIZIALE

Events, Awareness & Communication Manager

nviziale@maregionsud.fr

Tel : + (33) 4 94 92 46 08